

Paris, le 21 octobre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Consommation d'énergie responsable : l'AMF s'engage dans le dispositif EcoWatt**

Dans un contexte marqué par un risque de tension accru sur le réseau électrique, l'AMF s'associe au dispositif EcoWatt pour contribuer à limiter les risques de coupure d'alimentation cet hiver.

EcoWatt, porté par RTE et l'ADEME, qualifie en temps réel le niveau de consommation d'électricité. Xavier Piechaczyk, Président du Directoire de RTE affirme que *« par leurs engagements concrets et responsables de réduction de la consommation d'électricité au bon moment – lors des pics du matin et de fin d'après-midi- et par la mobilisation de leurs agents, les collectivités locales françaises ont un rôle essentiel à jouer pour nous permettre d'assurer l'alimentation électrique de tous les Français cet hiver »*.

Le Président de l'AMF, David Lisnard souligne que *« les communes et intercommunalités sont elles-mêmes confrontées à des difficultés majeures en matière d'approvisionnement en énergie, en raison de son coût et des risques de ruptures d'approvisionnement. Elles peuvent toutefois contribuer à réguler la consommation lorsqu'une coupure est à craindre, pour permettre la continuité de l'approvisionnement et c'est l'objet de ce dispositif »*.

En cas de tension sur le réseau et de risque de coupures, EcoWatt permettra d'alerter les habitants, les entreprises et les collectivités en amont pour qu'ils puissent s'organiser et adopter les gestes efficaces permettant de diminuer leur consommation, contribuant ainsi au bon approvisionnement de tous en électricité.

L'AMF invite les communes et intercommunalités à utiliser et à relayer largement cet outil.